Département du Loiret
Arrondissement de Montargis

Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2023-042

COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-LOIRE
CONSEIL MUNICIPAL
Extrait du Registre des Délibérations

Date de la convocation	
21 octobre 2023	
Date d'affichage	
23 octobre 2023	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le vingt-six octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, BITON Kévin, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, COZETTE Laetitia

Formant la majorité des membres en exercice.

Représenté : BRETON Nelly représentée par DESCHAMPS Céline, DELSARTE Séverine représentée par MARTINET Nicolas, LAURENT Martine représentée par LECLERCQ Marie-Christine, CHAILLOUX Marie-Laure représentée par SIGNORET Yanis, JACQUIER Hervé représenté par HECQUET Jacky.

M a été désigné secrétaire de séance.

Objet : SERVICE EAU - Avis sur le rapport annuel d'exploitation 2022

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport par Monsieur GUEROT Jean-Marc, l'assemblée délibérante :

- **Adopte** le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, de Beaulieu-sur-Loire.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le rapport annuel « service eau potable » pour 2022.

La secrétaire de séance
Céline DESCHAMPS

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET